

Edité le : 10/03/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE LA MONNERIE LE MONTEL

LA MONNERIE LE MONTEL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-30446	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2303-21749-1	N° Prélèvement :	00201753
N° Analyse :	00202464	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	MAUBERT LUC PSV FLOTTANT D2	Code PSV :	000006943
Localisation exacte :	MAIRIE LOCAL TECHNIQUE ROBINET MITIGEUR		
Dept et commune :	63 CELLES SUR DUROLLE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,8558204000	Y : 3,6363676000	
UGE :	0180 - MAIRIE DE CELLES SUR DUROLLE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2+
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE CELLES SUR DUROLLE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	63250 CELLES SUR DUROLLE MAUBERT - LUC	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 02/03/2023 à 10h25 Réception au laboratoire le 02/03/2023 à 18h53 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	003997

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 02/03/2023 à 18h53

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Couleur de l'eau	63D2+> 0	-	Analyse qualitative					
Température de l'eau	63D2+> 8.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#

.../...

Edité le : 10/03/2023

Identification échantillon : LSE2303-21749-1

Destinataire : MAIRIE DE LA MONNERIE LE MONTEL

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63D2+>	7.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D2+>	35	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	2		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D2+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	63D2+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C	63D2+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D2+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1			0	#
Escherichia coli	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	63D2+>	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	63D2+>	Néant	-	Méthode qualitative						
Saveur	63D2+>	Néant	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	63D2+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D2+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	63D2+>	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Cations										
Ammonium	63D2+>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.05			0.10	#
Anions										
Nitrites	63D2+>	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.50			#
Métaux										
Chrome total	63D2+>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50			#
Fer total	63D2+>	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			200	#
Cadmium total	63D2+>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5			#
Antimoine total	63D2+>	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5			#
COV : composés organiques volatils										
Solvants organohalogénés										
Chlorure de vinyle	63D2+>	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5			#
Epichlorhydrine	63D2+>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.05	0.1			#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques										
HAP										
Benzo (b) fluoranthène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005				#
Benzo (k) fluoranthène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005				#
Benzo (a) pyrène	63D2+>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010			#

Edité le : 10/03/2023

Identification échantillon : LSE2303-21749-1

Destinataire : MAIRIE DE LA MONNERIE LE MONTEL

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Benzo (ghi) pérylène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Somme des 4 HAP quantifiés	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100		
Composés divers <i>Divers</i>									
Acrylamide	63D2+>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	0.1		#

63D2+> ANALYSE (D2+=D1D2) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2022)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Lisa TROMMENSCHLAGER
Ingénieure de Laboratoire

